

# AE Allianz Global Equity

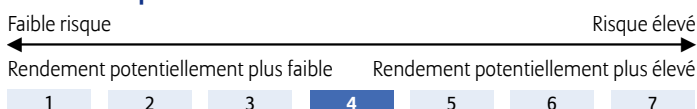
## I. Informations sur AE Allianz Global Equity

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Global Equity** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**. La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant sur les marchés d'actions internationaux, tout en ciblant en particulier les valeurs pour lesquelles le gestionnaire financier estime avoir un potentiel de croissance des bénéfices supérieur à la moyenne et/ou présenter des valorisations attrayantes. Dans le but de générer un rendement supplémentaire, le gestionnaire financier peut également contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le fonds ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises.

### Classe de risque



### Période de détention recommandée

10 ans

### Date de création

17/03/2014

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes non seulement sur l'évolution des cours mais également des devises étrangères s'agissant d'un fonds mondial.

### Performance (%)<sup>1</sup>

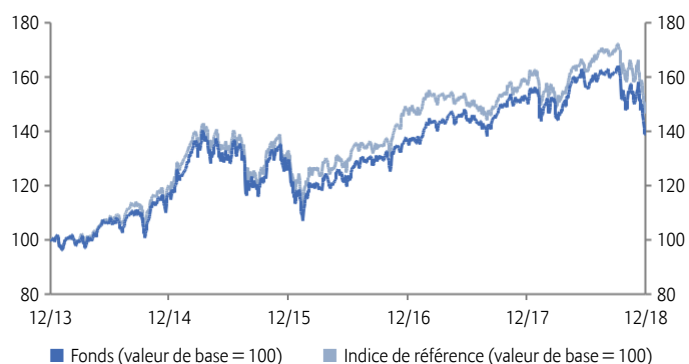
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017	2018	VNI
Fonds	-7,12	-8,81	-13,66	-9,87	-7,12	7,78	2,53	-	-	-	9,78	3,69	11,91	-7,12	35,07 €
Indice de référence	-4,11	-8,48	-12,03	-7,16	-4,11	14,16	4,51	-	-	-	10,42	10,73	7,51	-4,11	

## II. Informations sur Allianz Global Equity - EUR

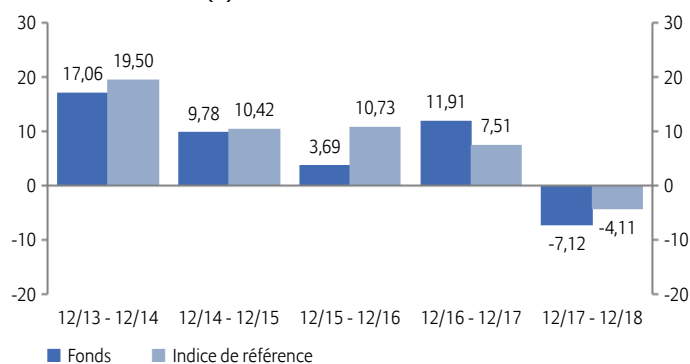
### Performance (%)<sup>2</sup>

	5 ans	5 ans p.a.	2014
Fonds	41,04	7,12	17,06
Indice de référence	50,63	8,54	19,50

### Evolution VNI sur 5 ans<sup>2</sup>



### Performance annuelle (%)<sup>2</sup>



### Indicateurs de risque/return\*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-1,56	-1,42
Alpha (%)	-0,15	-0,17
Bêta	1,10	1,11
Coefficient de corrélation	0,93	0,95
Ratio d'information	-0,35	-0,34
Ratio de Sharpe	0,28	0,57
Ratio de Treynor	0,03	0,07
Tracking error (%)	4,49	4,12
Volatilité (%)	11,62	12,94

### Notation Morningstar™ Allianz Global Equity - EUR

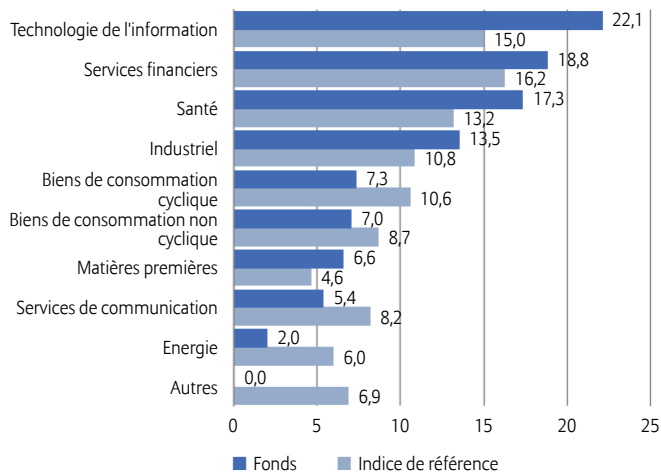


Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/11/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

\* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

## Structure du portefeuille

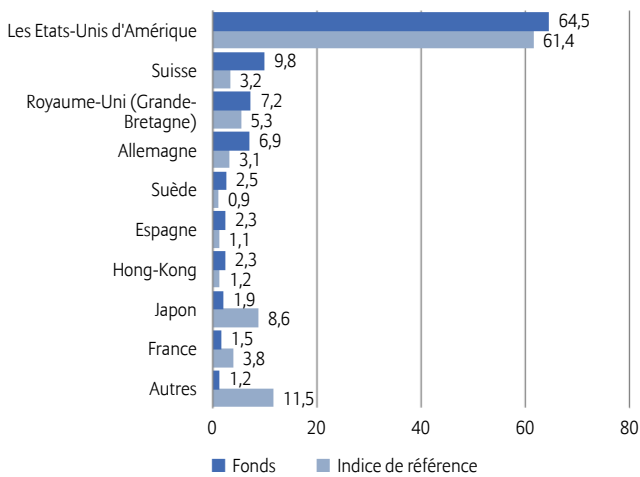
### Répartition sectorielle (%)



### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ALLIANZ GLB SM CAP EQ-IT	4,19
MICROSOFT CORP	4,17
UNITEDHEALTH GROUP INC	3,52
ECOLAB INC	3,12
AGILENT TECHNOLOGIES INC	2,99
VISA INC-CLASS A SHARES	2,92
ACCENTURE PLC-CL A	2,87
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	2,73
SCHWAB (CHARLES) CORP	2,46
AMERICAN EXPRESS CO	2,43
<b>Total</b>	<b>31,40</b>

### Répartition géographique (%)



## Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Possibilité de gain de change pour les catégories d'actions non couvertes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

## Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Possibilité de perte de change pour les catégories d'actions non couvertes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI World Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	04/06/2007



## Gestionnaire de fonds

Lucy MacDonald  
(depuis le 04/06/2007)

## Commentaire du gestionnaire

La performance du fonds a été grevée par la sélection de titres, Wabtec et Albemarle sous-performant respectivement. Les secteurs de l'industrie et des matériaux dans leur ensemble. Du côté des bonnes nouvelles, la sélection de titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et de la finance ont assuré une protection contre le risque baissier. Dans le premier, des entreprises telles que Richemont et Compass Group ont mieux résisté que leurs homologues tandis que dans le second, AIA Group et Munich Re ont fait mieux que lutter contre la tendance dominante de décembre en générant une performance positive. AIA Group a généré la meilleure performance individuelle du portefeuille. Le géant asiatique de l'assurance s'est révélé être une valeur sûre dans le récent accès de volatilité, continuant d'afficher un taux de croissance de la valeur de ses nouvelles activités (VNA) supérieur à 20%. Munich Re a également contribué favorablement à la performance. La compagnie de réassurance a fourni des résultats positifs, atteignant ses objectifs bénéficiaires alors qu'elle s'est trouvée confrontée à des demandes d'indemnisation se chiffrant à 599 millions d'euros au troisième trimestre après le passage du typhon Jebi au Japon et la survenance d'autres catastrophes naturelles. Aucune modification significative n'a été apportée à la composition du portefeuille.

## Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, UK Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 199 Bishopsgate, London EC2M 3TY, Royaume-Uni – Tél. : +44 20 7859 9000. [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com)

